

LA FEUILLE D'ÉRABLE

Edition Hebdomadaire du Courrier de Montreal.

L. D. DUVERNAY, Editeur-Proprietaire.

Abonnement : 81.00 par Annee.

MONTREAL,

SAMEDI 20 MAI 1882.

2 Centins le Numéro

LE GOEMON BIPHOSPHATE.

Nous avons parlé, samedi, de la préparation de varech ou goémon à base de phosphate importée par le département de l'Agriculture de Québec. Nous aurions dû dire tout d'abord que cet engrais artificiel a été jugé par les agronomes et les chimistes les plus autorisés comme un des plus efficaces qui existent au monde, ainsi que les rapports de l'exposition du Mans, de 1880, en font foi.

Voici quelques indications sur son emploi qui seront utiles au lecteur :

Pour les betteraves à sucre.....	900 à 1000 lbs l'arpent
Pour le tabac.....	1200 à 1500 "
Pour les patates, betteraves à vache, choux, navets, carottes, panais, et plantes sarclées en général....	700 à 900 "
Pour les céréales, orge, avoine, sarrasin etc.	400 à 500 "
Sur les prairies et les passages.....	400 à 500 "

Le goémon biphosphaté est un engrais complet. Il peut cependant avoir des préférences pour telle plante, plutôt que pour telle autre, etc., comme tous les engrais chimiques, il a ses préférences, quant au sol. Son action est beaucoup plus considérable dans certains terrains que dans d'autres, et une série d'expériences, faites et répétées dans toute la province de Québec et comparées ensuite, donnera à ce sujet des indications précieuses que nous n'avons pas encore aujourd'hui.

Il ne faut pas oublier qu'en Europe, il a fallu plusieurs années d'essais et de tâtonnements, quand il s'est agi de l'application des engrais chimiques, et que ceux-ci ont eu, au début, des adversaires acharnés. Les préjugés ont disparu aujourd'hui ; les propriétés de ces engrais sont mieux connues, et on en emploie des quantités immenses, au grand avantage de l'agriculture.

Nous avons dans la province de Québec la matière première de l'engrais importé par le gouvernement : du goémon ou varech en abondance et des gisements de phosphate d'une immense richesse. Nous avons donc chez nous tout ce qu'il faut pour préparer cet engrais, qui tient le premier rang parmi les matières fertilisantes préparées artificiellement. Or ce sont des compagnies étrangères qui exploitent nos phosphates ; ce sont les Etats-Unis, la France, l'Angleterre qui améliorent leur agriculture avec ces substances, tandis que nos terres en ont un si pressant besoin !

Nous engageons tous les cultivateurs et, sur ce point, nous attirons l'attention spéciale des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, à faire des expériences avec le goémon biphosphaté, à les faire avec soin, à ne pas accepter d'à peu près, à laisser ça et là des parcelles de terrain où on n'applique pas l'engrais, afin d'avoir

un terme de comparaison. Chacun devrait essayer pour soi-même, plutôt que de se fier à son voisin. Plusieurs cultivateurs peuvent s'entendre pour faire venir, à frais communs, quelques centaines de livres de cet engrais. Que tout le monde en fasse l'essai, ne serait-ce qu'en petite quantité.

Le résultat de ces expériences multiples nous fournira des données positives et, dès lors, nous saurons tirer sûrement parti, comme on le fait dans d'autres pays, de l'engrais dont nous possédons en si grande quantité les matières premières.

Qu'on sache bien ceci : l'engrais chimique bien appliqué, et s'il convient à la nature du terrain, est, à tout compter, le moins cher. Le peu de main d'œuvre qu'il demande est un avantage immense dans notre pays, où la saison est courte et où les employés de fermes sont relativement rares. Remarquons, en outre, que, dans notre système d'agriculture, il y a une disproportion énorme entre la faible production du fumier et la grande étendue de nos fermes, et que nous ne donnons pas à nos terres en proportion de ce que nous leur enlevons.

Si donc l'expérience tend à prouver que nous pouvons, avec avantage, nous servir de cet engrais artificiel, les services rendus par là à notre agriculture seront considérables, en même temps qu'il s'établira une nouvelle branche d'industrie qui peut prendre de grands développements.

Nous donnerons dans un prochain numéro quelques indications sur les terrains qui bénéficient davantage de l'emploi du superphosphate.

DE L'EMPLOI DU GOEMON BIPHOSPHATE.

Pour éviter autant que possible les mécomptes, voici quelques indications quant au choix des terrains où le goémon phosphaté peut être employé avec avantage :

N'appliquez pas cet engrais sur un terrain très léger et qui se dessèche vite. Employez-y de préférence du fumier d'étable riche en jus, pour conserver à ce terrain une plus grande fraîcheur.

Ne l'employez pas non plus sur une terre dure et mal ameublie. Il est aisé de comprendre que cette fumure n'agit dans la terre que chimiquement et que son action mécanique pour l'ameublissement du sol est à peu près nulle, tandis qu'il n'en est pas ainsi du fumier d'étable.

Il est inutile d'employer le goémon phosphaté sur un labour profond de printemps, de le mélanger à un sous-sol ramené fraîchement à la surface, et qui n'a pas subi l'action de l'air, du soleil et de la pluie.

Le goémon biphosphaté est l'engrais par excellence des jardins, d'autant plus qu'il a la propriété pré-

cieuse de détruire les insectes.

Son emploi sur une terre mal égoutée serait à peu près inutile. C'est sur les bons labours d'automne, alors que la couche supérieure a été assemblée par la gelée et a subi parfaitement l'action de l'atmosphère, qu'on l'applique avec le plus d'avantage.

L'application de cette fumure se fait nécessairement le printemps, à l'époque des semences.

S'il s'agit du grain, voici comment l'on procède : On ameublisse bien la terre ; on sème, on herse, ensuite on répand la poudre d'engrais, puis on donne un dernier coup de herse pour l'enterrer légèrement. On roule ensuite, si le terrain le demande.

S'il s'agit de récoltes sarclées, plantes-racines, etc., on donne d'abord un coup de herse sur le labour ; ensuite on répand l'engrais, puis on herse de nouveau ; après cela on sème ou on plante comme de coutume. Dans ce cas, on enterre l'engrais plus profondément que dans un champ où on a semé du grain, qui prend sa nourriture dans la couche supérieure du sol.

On peut donner aux légumes et aux plantes-racines une demi fumure, quand ils sont à moitié de leur croissance. On soupoudre alors l'engrais entre les plantes, à la suite d'un sarclage, et on l'enterre au moyen d'une grappe ou d'un râteau de fer.

Si l'on applique le goémon biphosphaté sur les paccages tapissés de trèfle blanc, on obtient un excellent résultat.

On peut transformer une vieille prairie en un très bon pâturage de la manière suivante : On coupe le foin de très bonne heure ; ensuite on herse fortement, de manière à enlever la mousse et à ameublir une partie de la surface du terrain. On sème du trèfle blanc à raison de trois ou quatre livres par arpent, et on applique la fumure mélangée ou double de sa quantité de terre meuble prise à la surface du sol. On herse encore ensuite. L'expérience démontrera s'il est préférable d'engraisser les prairies le printemps ou seulement après la coupe du foin, en vue de l'année suivante. On ferait bien d'essayer les deux.

Dans l'Etat du Vermont, on a, dans certains endroits, des terres rouges, ingrates, pauvres. Au moyen de bonnes charrues, de bouleverseurs, etc., on ameublisse énergiquement ces terres et ensuite on y applique avec beaucoup de succès des phosphates, surtout pour la culture des patates et celle du blé-d'inde, comme fourrage vert. Cette expérience pourrait être renouvelée ici. Enfin la Saxe nous fournit, depuis plusieurs années déjà, l'exemple d'une application très avantageuse des engrais artificiels. Dans ce pays, on les associe aux engrais verts, c'est-à-dire au trèfle, au sarrasin, etc., que l'on enterre à la charrue, au moment de la floraison. Quand on

fait des labours de ce genre, on enterre, en même temps, une légère couche d'engrais artificiel, et ce système donne des résultats magnifiques.

Rien ne nous empêche de faire des essais du même genre, et nous engageons fortement les cultivateurs à donner à cette question de la fumure du sol la plus sérieuse attention.

LETRE DE LA CAPITALE.

Ottawa, 16 mai, 1882.

La chambre a siégé jusqu'à 2 hrs. 35 ce matin. On a expédié beaucoup de besogne, à la séance d'hier soir. Deux mesures du gouvernement ont été retirées avec la permission de la Chambre. Ce sont le projet de loi pour amender et consolider les divers actes relatifs aux terres fédérales et l'acte pour amender de nouveau l'acte consolidé des chemins de fer, 1879. La majeure partie de la séance de cette après-midi a été employée à la discussion du projet de loi relatif au tabac canadien. Il est maintenant considéré comme certain que la prorogation aura lieu demain après-midi à cinq heures.

Sous le titre "*Soyons pratiques*" je lis dans le dernier numéro de l'*Opinion Publique* un article dans lequel on reproche aux journalistes Canadien-français de ne pas s'être lancés dans les spéculations de terrains. Encore, si l'auteur se contentait de nous tenir seuls responsables de cette coupable omission, ce serait à demi mal. Nous pourrions peut-être lui répondre, que les immenses fortunes que nous avons gagnées au bout de nos plumes sont converties en rentes sur l'état, que deux ou trois journalistes français probablement les seuls dont tous les capitaux ne sont pas ainsi placés, font partie de l'association formée au nom de la presse pour spéculer sur les terrains Nord-Ouest, que l'association de la presse française à laquelle appartiennent tous les journalistes français maintenant en cette ville, n'a jamais été avertie de la formation de cette compagnie et qu'on ne cesse pas d'être un homme pratique pour avoir refusé de jouer à la bourse. Une seule des raisons que je viens de mentionner suffirait pour nous disculper de la terrible accusation qui pèse sur nous.

Mais, s'ils faut en croire l'*Opinion Publique*, toute la nationalité canadienne française est responsable du fait que quelques-uns d'entre nous n'ont pas pu, n'ont pas voulu ou n'ont pas eu l'occasion d'acheter des terrains sans les voir. *Soyons pratiques*, dit l'auteur de l'article en question. Je puis me tromper, mais il me semble que ce n'est pas se montrer très pratique que de se tenir à l'affût d'une occasion pour faire à ses compatriotes des reproches immérités. A tout prendre, nous valons bien les autres,

mais il y a chez nous tant de fautes réelles à corriger que je ne vois pas la nécessité de ressasser pour la millième fois des absurdités qui, à force d'avoir été répétées, ont fini par être acceptées comme vraies.

Les Anglais, Ecossais et Irlandais sont des hommes très pratiques en affaires, cela s'est dit, cela se répète et tout le monde y croit, en dépit de l'expérience qui prouve que les faillites ne sont nulle part aussi nombreuses que dans les pays habités par des populations de langue anglaise. Ils sont d'une excentricité proverbiale, et c'est là un fait également admis, ce qui prouve que l'opinion publique, (sous calenbourg,) n'est pas toujours infallible, puisque ces deux traits caractéristiques semble s'exclure.

Répéter sans cesse aux Canadiens-français qu'ils ne sont pas pratiques et qu'ils devraient imiter les Anglais, c'est se montrer injuste, car, en tenant compte des moyens à notre disposition, je maintiens que nous réussissons aussi bien que les autres. Comparez le nombre des Canadiens-français qui ont fait fortune ici et aux Etats-Unis, sans autre appui que leur propre énergie et leur entente des affaires, au nombre des Anglais qui se sont enrichis dans les mêmes conditions et vous verrez que nous n'avons pas besoin d'avoir honte des nôtres. On nous dit : Mais voyez donc ! " Les Anglais font de l'agiotage et vous n'en faites pas." Eh bien là franchement, je crois que celui qui nous tient un pareil langage aurait grand besoin de prendre chez les Anglais quelques leçons d'amour propre national.

Dans l'opération dont parle votre confrère, la presse n'a servi que de paravent aux spéculateurs qui forment aujourd'hui la majorité des actionnaires. La plupart des journalistes anglais ont vendu à 25 pour cent de prime, et c'est surtout en cela qu'ils ont fait preuve de sens pratique. Ceux qui resteront les derniers dans cette galère partageront probablement le sort qui attend la multitude d'hommes pratiques en train de se ruiner dans des spéculations de terrains. Il ne faut pas trop se désoler, si les Canadiens-français s'y trouvent en petit nombre au moment de la crise.

Pour ma part, je ne me suis pas pas embarqué là dedans pour trente-six raisons. La première, c'est que je n'avais pas de capitaux disponibles, ayant placé ailleurs les énormes ressources dont je puis disposer ; la seconde, c'est que, malgré mon titre de président de l'Association de la presse française, j'ignorais qu'il fût question d'une semblable entreprise. J'espère que vous me dispenserez de vous énumérer les trente-quatre autres.

Après avoir lu l'article de l'*Opinion Publique*, je suis allé aux informations et l'on m'a appris que M. Gélinas avait été chargé de voir les journalistes français et de les mettre au courant de l'affaire. Je ne lui en veux pas le moins du monde, pour m'avoir évité l'occasion de refuser. M. Gélinas était secrétaire de la compagnie en question, M. Marcseau, sténographe des Débats, en fait partie et l'on m'assure que M. Tassé est aussi l'un des actionnaires. L'écrivain de l'*Opinion Publique* était donc mal renseigné, lorsqu'il disait que pas un seul Canadien français ne s'est associé à l'entreprise.

Je sais que plusieurs journalistes anglais ont refusé de faire partie de l'Association. Si, pour qu'un peuple soit pratique, il faut que ses journalistes spéculent sur les terrains, cette

condition est remplie, puisque, en tenant compte de votre petit nombre la presse canadienne française a fourni autant d'actionnaires que la presse anglaise, malgré que l'opération semble avoir été faite en sous-main.

En somme, je ne vois dans cet article de l'*Opinion Publique* qu'un nouvel exemple de cette tendance à blâmer nos compatriotes en s'appuyant sur des données fausses et à conclure du patriotisme en général pour entretenir de sots préjugés.

Tâchons donc, une bonne fois, de nous montrer moins injustes envers nous-mêmes, que ne le sont envers nous ceux qui ont intérêt à voir en nous des hommes inférieurs. Certes nous avons nos défauts, et le journaliste doit les signaler en temps opportun, mais parmi ces défauts, l'un des plus grands est de manquer d'amour propre national.

L'écrivain qui, au lieu de réagir contre cette tendance à nous déprécier nous-mêmes, comme peuple, croit voir partout des signes de notre prétendue infériorité, abandonne la proie pour l'ombre. Loin de débarrasser le peuple Canadien de ses préjugés, il lui en inculque d'autres infiniment plus dangereux que ceux qu'il nous reproche à la légère.

PERMIS DE CHASSE.

Sous ce titre, le *Journal de Québec* publie un excellent article, qui contredit l'idée, assez répandue, que tous chasseurs sont tenus de se munir d'un permis de chasse.

Nous reproduisons cet article :

" Comme certaines personnes paraissent être sous une fausse impression relativement aux dispositions du projet de loi concernant la chasse de l'honorable Commissaire des Terres de la Couronne, nous croyons devoir faire remarquer que cette loi n'oblige que les personnes non domiciliées dans la Province à prendre un permis de chasse.

" Les habitants de la province de Québec ne seront point tenus à l'avenir, pas plus que par le passé, d'avoir des permis pour chasser, durant les saisons fixées par la loi, et n'auront point par conséquent d'honoraires à payer.

" Seulement, on continuera, comme par le passé, d'exiger un permis pour ceux qui voudront, dans un but scientifique, chasser durant le temps de la prohibition ; mais, pour ce permis, il n'y aura pas d'honoraires à payer.

" Les étrangers seuls, c'est-à-dire les personnes non-domiciliées dans la province de Québec, devront payer un honoraire de \$20 pour obtenir un permis de chasse ; par ce moyen, le gouvernement obtiendra un certain revenu qui l'aidera à mieux assurer l'exécution de la loi, et en même temps les chasseurs de la province y trouveront une forte protection, car souvent ces étrangers, qui font la chasse pour s'amuser seulement, font une guerre impitoyable à notre gibier et à nos animaux à fourrures, surtout dans les vallées de l'Outaouais, du Saint-Maurice, du Saguenay et de la Méta-pédia, ainsi que dans les îles de Sorel. D'ailleurs, ne sont-ils pas obligés de prendre un permis de chasse, par la loi de la Nouvelle-Ecosse, qui leur coûte \$30 par saison de chasse.

" On nous informe que le département des Terres de la Couronne a l'intention de faire publier, sous forme de brochure, la nouvelle loi de chasse, aussitôt qu'elle aura reçu la sanction du lieutenant gouverneur, afin de

pouvoir la distribuer aux personnes qui en feront la demande. Des avis publics, basés sur cette loi, seront aussi, paraît-il, expédiés aux garde-chasse, pour être affichés dans toutes les parties de la province.

" Ce sont là de sages mesures, que nous approuvons, et nous avons la ferme confiance que le public se fera un scrupuleux devoir d'exécuter fidèlement la loi de chasse, car il est, aujourd'hui, grandement temps de songer à la protection efficace de notre gibier et de nos animaux à fourrures, sinon la destruction en sera complète, d'ici à très peu d'années."

LES RECOLTES.

On lit, sous ce titre, dans *Le Canadien* de Saint-Paul, Minnesota :

En dépit des inondations, de la venue tardive du printemps, des gelées hors de saison et des tourbillons de vent, les avis reçus de tous les points agricoles du pays permettent d'augurer assez bien de la récolte.

Le blé d'hiver promet de donner un rendement au-dessus de la moyenne, excepté dans les Etats de New-York, Ohio, et Indiana.

On compte sur une très abondante récolte de blé de printemps dans les Etats, à l'ouest du Mississipi. Dans quelques-uns, il y aura un excédant de cinquante p. c. sur la quantité de la saison dernière. L'orge, l'avoine et le seigle annoncent aussi devoir être très abondants. Les insectes destructeurs ont fait leur apparition en quelques sections, mais ils ne sont un danger sérieux que dans le Tennessee. La récolte de maïs sera exceptionnellement partout.

Pour le coton, on s'attend à une bonne moyenne, et pour le sucre à un rendement magnifique, malgré la submersion d'une portion des terrains à ces deux cultures. Ce résultat est dû à l'emploi des engrais en bien plus grande quantité que d'habitude.

La récolte du tabac sera à peu près la même que l'an passé. Celle du foin et des autres fourrages sera mauvaise.

Les fruits ont grandement soufferts des gelées d'arrière-saison. La vallée de l'Hudson, le Delaware, le Maryland et la Virginie ne produiront presque pas de pêches ni de ces fruits connus sous le nom général de *berries*. Il y aura peut-être une exception en faveur des cerises ; mais on peut d'avance faire son deuil de fraises, framboises, groseilles et mûres de haies, *alias* blackberries. La perte de ce dernier fruit sera peu regrettée des gourmets, mais celle des pêches est positivement déplorable.

Les Orphelinats Agricoles.

Au cours du prône fait, hier, à l'église Notre-Dame, M. l'abbé Giband a parlé de la collecte qui devait se faire pendant la messe et dont le produit était destiné à l'œuvre des orphelinats agricoles de Notre-Dame des Lacs, dans le canton de Wentworth.

Cette collecte, a dit M. l'abbé Giband, se fait avec l'approbation et l'autorisation de la société de colonisation du diocèse de Montréal, composée de six prêtres et de six laïques et dont Monseigneur est le président.

Montréal, a continué le prédicateur, est la ville la plus mal dotée, sous le rapport de ses orphelinats, surtout pour les garçons.

Dans ses trois ou quatre asiles, il y a à peine cent petits garçons. Per-

sonne, a ajouté le prédicateur, connaît le fait mieux que nous, qui sommes chaque jour obligés de renvoyer de pauvres enfants, ne sachant où les placer. La population irlandaise est mieux dotée que nous sous ce rapport.

On a dit, il est vrai, que le canton où on veut bâtir ces orphelinats agricoles est un peu éloigné (29 milles tout au plus à l'ouest de Saint-Jérôme) et qu'il n'est pas dans le diocèse de Montréal..... Sans doute, il serait désirable que ce fût plus près de Montréal, mais comme il s'agissait non seulement de bâtir des orphelinats agricoles, mais aussi de tirer parti de ces orphelinats pour aider l'œuvre de la colonisation, on devait choisir un endroit non colonisé ; or, pour cela, il fallait sortir du diocèse de Montréal, et Wentworth est aujourd'hui le canton à coloniser le plus près de Montréal.

Cette circonstance, d'ailleurs, n'empêche pas que l'œuvre des orphelinats soit une œuvre diocésaine, et dont ce diocèse (Montréal surtout) aura tout le bénéfice, parce que cette œuvre est faite par le clergé et des laïques et avec l'argent du diocèse de Montréal. C'est ainsi que monseigneur d'Ottawa lui-même l'a déclaré.

On a dit de plus que les Pères Trappistes du lac des Deux Montagnes se seraient chargés de cet établissement. Il est reconnu que c'est une erreur ; ils ont déclaré à plusieurs reprises et encore la semaine dernière ils ont dit à M. Rousselot, curé de cette paroisse, qui est à la tête des organisateurs de ces orphelinats, qu'il ne leur serait pas possible de recevoir de jeunes orphelins, qu'ils pourraient tout au plus, peut-être plus tard, prendre un petit nombre de jeunes gens de 15 à 18 ans, désireux d'apprendre l'agriculture pratique.

M. Giband a conclu en faisant voir que cette œuvre est non seulement opportune et importante, mais urgente et très urgente, tout retard devant être la cause de la perte de nombre de pauvres orphelins ou enfants délaissés.

E pérons donc que nos concitoyens à l'aise s'occuperont activement de cette grande œuvre tout à la fois patriotique et religieuse, moralisatrice et de charité, et viendront sans délai en aide aux efforts tentés par MM. Rousselot, Giband et Deschamps, prêtres, avec le généreux concours des organisateurs laïques.

Nous reviendrons sur ce sujet.

LA FIN DE LA SESSION.

Mercredi 17 mai 1882.

Elle arrive plus subite, à Ottawa, qu'on semblait le croire.

Hier, on s'est empressé de terminer toutes affaires dont la dépêche était en suspens.

Le Sénat aura deux séances, aujourd'hui, s'il le faut, pour ne pas retarder le moment de la prorogation, qui doit avoir lieu ce soir, à cinq heures.

On annonce de Norfolk que toutes les grandes pêcheries d'aloise et de hareng des détroits de la Caroline du Nord ont terminé leurs opérations pour la saison, et que la campagne a généralement été profitable. Il a été opéré quelques captures de harengs d'une importance sans précédent. A la pêcherie Croatan, il y a trois jours, Brinkley a pris plus de 500,000 harengs. Il a fallu deux jours et deux nuits à ses hommes pour les sortir des filets.

L'Autriche et la Russie.

On parle, comme d'un bruit sérieux, d'un rapprochement entre l'Autriche-Hongrie et la Russie, scellé par une entrevue de l'empereur François-Joseph et de l'empereur Alexandre III. La *Nouvelle Revue*, dans ses "Lettres sur la politique extérieure" qui émanent, comme on le sait, de Mme Edmond Adam, accepte ce bruit comme vraisemblable et regarde la rencontre des souverains "comme le meilleur moyen de régler d'un commun accord les affaires pendantes de la péninsule des Balkans".

Une réconciliation de ce genre serait fort mal vue par M. de Bismark; l'Autriche est un instrument dont il a besoin pour frayer la route à l'Allemagne vers Constantinople; les Habsbourg sont chargés de faire sentinelle et au besoin d'essuyer le feu des Romanoffs. Pour arriver à brouiller deux États qui n'avaient pas de haine l'un contre l'autre, il a fallu persuader aux Autrichiens qu'ils étaient Germains et qu'ils devaient servir la cause tudesques contre la race slave; un calcul fort simple démontre pourtant que les Slaves sont en majorité dans la Cisleithanie et la Transleithanie réunies. L'empire suit du reste sa pente en défendant la politique des nationalistes qui a éloigné du pouvoir les centralistes allemands; quand l'évolution sera parfaitement accomplie quand la minorité bruyante qui se qualifie de libérale au parlement de Vienne sera vaincue sans espoir, on s'apercevra de cette vérité; que l'Autriche-Hongrie est une terre slave, gouvernée enfin par sa majorité naturelle. Pourquoi au dehors comme au dedans les vieilles fictions ne seraient-elles pas écartées? Pourquoi n'empêcherait-on pas les Allemands d'occuper injustement le ministère des affaires étrangères après avoir été chassés de celui de l'intérieur? Ce travail s'opère spontanément. Il ne lui manque qu'une sorte de consécration officielle; dans les régions administratives, on vit encore sur les habitudes prises, et M. de Bismark emploie toutes ses ressources pour retenir cette proie qui lui échappe.

Si les deux souverains joignaient leurs mains loyales et consentaient à voir le précipice auquel on essaie de les conduire perfidement, le plan germanique serait alors fondé sur les sympathies des races slaves; il est à désirer que la voix du sang se fasse bientôt entendre et empêche un duel fraternel au bénéfice d'un ennemi commun. Rien ne fait sérieusement obstacle au succès, pas même la prétendue haine des Magyars à l'égard des Russes; Les Hongrois se sont réconciliés avec les Autrichiens par esprit politique; ils ont accepté de vivre côte à côte sous le même sceptre, avec les mêmes lois: ne serait-il pas plus facile, au nom de la même sagesse, d'oublier leurs ressentiments contre le Moscovite?

A cette heure même où le gouvernement de M. Koloman Tisza se heurte à une opposition factieuse, celle-ci n'est-elle pas entretenue par l'Allemagne? Il est utile de mettre en lumière la querelle soulevée par les Saxons de Transylvanie, appuyée du concours de savants et de professeurs berlinois ou *Deutsche Schul-Verein*. Deux publicistes hongrois, M. Ambroise Nemenyi, dans une remarquable brochure, *Hungarica res*, et M. Eugène Shwiedland, ont expliqué les origines et confondu les protestations ridicules de cette *Germania irredenta*. Mais les professeurs allemands ne se contentent pas pour battus; ils conti-

nent la discussion, qui reste oiseuse tant qu'elle ne sort pas du domaine des articles et des discours, mais qui devient dangereuse, quand elle sert d'avant-garde à la propagande pan-germanique.

Sauvé par une Indienne.

Une Indienne et un petit garçon, blanc, âgé de neuf ans, Stanislas Metas, sont arrivés ces jours derniers à Safford, Arizona, revenant du campement du pâturage Stevens.

"Avant le jour du 18 de ce mois, raconte le petit garçon, des Indiens ont attaqué le camp pendant que nous dormions. Mon père et cinq autres hommes ont essayé en s'éveillant, de prendre leurs fusils, mais c'était trop tard. Ils étaient déjà entourés par les Indiens accourus de tous côtés. L'un d'eux a appuyé son fusil sur la tête d'un de nos hommes et tiré, faisant jaillir des débris de cervelle contre la porte et les murs. Les crânes de ma mère et de mes deux frères ont été brisés avec des pierres. Après avoir tué cinq personnes, les Indiens ont attaché mon père et l'ont horriblement torturé. Ils leur demandaient de l'achever, mais ils continuaient à le torturer.

Enfin on lui a ouvert la tête d'un coup de hache. Une indienne, femme d'un de nos bergers apaches, m'a sauvé la vie en me plaçant derrière elle et en suppliant constamment de m'épargner. Toutes les personnes tuées étaient des Mexicains comme moi-même."

L'Indienne rapporte que les auteurs de ce massacre étaient de 93 et s'appelaient des Chincahuas. Ils disaient être en route pour l'agence San Carlos, où d'autres Indiens se joindraient à eux, et avoir l'intention de tuer tous les habitants blancs de la vallée, pour venger les trois Indiens qu'on a pendus dernièrement à Fort Grant.

ACCIDENT.

Un accident, qui faillit avoir des conséquences funestes, est arrivé, lundi, à Varennes. Arthur Langlois, fils de M. Langlois, agent de la compagnie du Richelieu, était à faire une promenade en bateau avec sa sœur et une demoiselle St. Amour, institutrice de l'endroit. A un certain moment, la conversation entre les demoiselles et le jeune Langlois était devenue tellement captivante, que ce dernier oublia de diriger la marche de son bateau, qui s'en allait à la dérive, se lutter sur le bateau à vapeur "Rivière du Loup" amarré à cet endroit. L'ingénieur de ce bateau, M. J. B. Matte, voyant arriver le léger *skiff*, saisit une longue perche, afin d'éviter le contact des deux bateaux. Ayant mal calculé son élan, Matte glissa et tomba la tête la première dans la chaloupe des jeunes gens; le contre coup fit chavirer l'embarcation. Langlois, plus vite, se cramponna à un bord de la chaloupe, mais les deux jeunes filles étaient déjà disparues. Ne voyant pas revenir sa sœur à la surface de l'eau, le jeune Langlois plongea deux fois au lieu où elle avait disparu, enfin, bien que le courant fut très rapide à cet endroit, il put saisir sa sœur par ses vêtements, et nagea en la soutenant jusqu'au bateau renversé. De là, il s'élança de nouveau, au secours de Mlle St. Amour qui faisait tous ses efforts pour se maintenir sur l'eau, et fut assez heureux pour la sauver. Alors les trois naufragés, camponnés aux bords de

l'embarcation chavirée, allèrent ainsi à la dérive près d'un demi mille, avant qu'on vint les retirer de cette position critique. A part le bain froid forcé qu'ils ont pris, ils s'en sont retirés sains et saufs, mais tout de même, ils peuvent se vanter de l'avoir échappé belle.

Accident terrible.

Nous avons la douleur d'enregistrer un accident arrivé ce matin dans les plus pénibles circonstances sur le chemin de fer du Nord, à Sainte-Thérèse. Un homme du nom de Francis Keegan qui demeure à Montréal sur le chemin Papineau, avait pris le train à Saint-Jérôme où il était aller surveiller les travaux d'une ferme qu'il avait achetée, il y a quelques mois. M. Keegan s'en venait assister aux funérailles de son épouse morte pendant son absence.

Arrivé à Sainte-Thérèse où le train de Saint-Lin se lie à celui de Saint-Jérôme, pour se rendre à Montréal, M. Keegan crut qu'il aurait le temps de laisser le train pour aller voir un ami qui se trouvait à la gare. Pendant la conversation, le train s'étant mis en mouvement, M. Keegan pensa qu'on laissait définitivement la gare, il courut donc aussitôt pour rejoindre le train; mais, dans sa course, il se heurta contre une boîte qu'il y avait sur la plateforme et il roula sous les chars.

Quelques secondes après, le malheureux avait les deux jambes entièrement séparées du tronc.

On fit mander en toute hâte deux prêtres du séminaire, Messires Larocque et Mallette qui arrivèrent bientôt accompagnés de M. le Dr Desjardins. Le médecin déclara désespéré l'état de l'infortuné, M. Keegan. M. le coroner du district se propose de tenir une enquête.

NOUVELLES DIVERSES.

Au-delà de deux cents têtes de bétail ont été expédiés de Toronto, pour Winnipeg, samedi.

Une dépêche de Constantinople annonce que le capitaine d'un vaisseau et cinquante matelots ont péri près des rives du Bosphore.

Une dépêche de Calcutta nous annonce que les envois de thé en Amérique et en Australie, pendant l'année courante, monteront, en toute probabilité, à 2,000,000 de livres.

Dimanche, à la prison d'Ottawa, un prisonnier a tenté de se suicider, en se coupant la gorge avec un rasoir. On a pu l'empêcher d'accomplir son criminel dessein.

A London, Ont., un jeune fils de M. S. Young, entrepreneur de cette ville, est mort samedi, des suites de brûlures qu'il s'était infligées en tombant contre un poêle, il y a quelques jours.

On mande d'Halifax, N. E., que des voleurs ont pénétré dans la maison de douane, à Truro, ont enfoncé le coffre fort et volé \$700 en argent, et un chèque de \$200. Les voleurs n'ont pas encore été arrêtés.

Un boucher du nom de McKannon, bien connu à Saint-Sauveur de Québec, fit une tentative désespérée pour s'ôter la vie, hier matin. Ses blessures ont été infligées avec un couteau. Heureusement que l'on put prévenir à temps d'autres manifestations. L'individu en question étant très riche, on se perd en conjectures sur ce qui aurait pu le pousser à cet acte de désespoir.

Sur 396 étudiants, inscrits à la faculté des Arts, à l'université de Toronto, il y a neuf étudiantes. De ce nombre sont deux filles de feu l'honorable George Brown, et une fille du juge en chef Moss.

A Princeton, Ont., M. F. Goodwin, riche cultivateur, âgé de 66 ans, s'est suicidé samedi, en se coupant la gorge avec un rasoir, après avoir vainement essayé de se pendre dans une grange au village de Richwood.

On télégraphie de Ledgesdale, Pa., E.-U., que des bandits masqués sont entrés dans le magasin de L. W. Moass mercredi, et après avoir baillonné le commis, ont volé \$100 et ont enfoncé le coffre-fort d'où ils ont extrait de fortes sommes; pas d'arrestations.

Deux pages de la chambre locale de Québec, Collins et Shields se sont pris de querelle, samedi. Collins a sorti un couteau de sa poche et en a frappé Shields dans le dos, lui infligeant une large blessure. La police a arrêté Collins et une enquête a eu lieu.

On mande de Carillon Ont., qu'hier midi, un radeau appartenant à MM. Hamilton frères, a manqué le chenal de la glissoire, et a été lancé par-dessus la digue dans les rapides de Carillon. Les hommes réussirent à s'échapper en s'accrochant aux piliers. Le radeau a été mis en pièces.

Un nommé John Fuller, demeurant à East Zorra, Woodstock, Ont., a été trouvé mort, hier matin, à un demi mille de sa résidence. Il paraît que Fuller s'était amusé à boire, toute la journée précédente, et était parti pour chez lui à 8 heures du soir. Lorsqu'on le trouva, ses chevaux étaient attachés à sa voiture.

Nous accusons réception d'un nouveau journal hebdomadaire, publié à Bay City, Mich., E. U., sous le titre "L'Étendard National." Il sera l'organe du parti des Canadiens-français des États-Unis, surtout de ceux du Michigan, qui appartiennent au parti *Greenback*. Nous souhaitons longue vie et prospérité à notre nouveau confrère de la république indépendante.

On mande du Caire, Egypte, que cinq vaisseaux de guerre ont été signalés, en vue d'Alexandrie. Le cabinet a ordonné au Gouverneur d'empêcher leur entrée dans le port, de les repousser même par la force, s'il le juge nécessaire. Les autorités font sortir les femmes et les enfants. Un escadron français doit se joindre, à Crète, à l'escadron anglais. Les gouvernements français et anglais, ont envoyé aux Puissances une note diplomatique, par laquelle ils annoncent leur intention bien déterminée de prendre part à cette guerre d'Egypte. On s'attend de jour en jour à des troubles sérieux.

A Sainte-Anne de Beauport, un nommé Étienne Gravel était, ces jours-ci, à jouer avec un chien lorsqu'il reçut tout à coup à la main une légère égratignure. Il se passa alors une chose bizarre et inexplicable. Excité sans doute par la vue du sang qui coulait, le pacifique animal devint sur le champ bête féroce. Sautant à la gorge du nommé Gravel, le chien le tenait fermement serré dans ses

crocs, tout en le déchirant à belles dents sur les épaules et les bras. Trois hommes accourus au secours de l'infortuné qui se débattait sous cette étreinte furieuse, ne purent parvenir à le dégager qu'en tuant l'animal à coups de fusil. Les blessures de Gravel, tout en étant des plus douloureuses, ne donnent pas encore lieu cependant d'appréhender aucun danger grave.—*L'Événement.*

On mande de Waderboro, qu'il est tombé une forte bordée de neige. On craint que la récolte de coton ne soit fort endommagée.

Il est rumeur que la princesse Beatrice, la plus jeune fille de la Reine Victoria, doit épouser bientôt le prince Frederick William, l'aîné des fils du Landgrave de Hesse.

Une dépêche de Constantinople dit que la Porte a adressé une note diplomatique à la France et à l'Angleterre, représentant que, vu le calme qui règne actuellement en Egypte, l'envoi de leurs flottes n'était pas nécessaire.

(Evêché de Montréal,
16 Mai, 1882.

Monsieur l'abbé Maxime Martin, ancien vicaire de Ste. Scholastique, décédé, ce matin, à la Longue Pointe, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, Ptre.
Chancelier.

On mande de Toronto qu'un nègre, du nom de Albert Jackson, récemment nommé facteur par le gouvernement, se présenta, hier, au bureau de poste pour commencer ses fonctions. Le chef du bureau ordonna à l'un des facteurs de montrer à Jackson la route qu'il devait suivre habituellement, mais il refusa de sortir avec le nègre. Le maître de poste s'adressa aux autres facteurs, mais tous opposèrent le même refus.

Jackson sera employé à l'intérieur du bureau, en attendant qu'on en vienne à d'autres arrangements.

On télégraphie de Shreveport, Louisiane :

"Vendredi matin, cette section de pays a été balayée par un cyclone qui a détruit sur son passage maisons, forêts et plantations. Il n'est resté que le sol nu sur la plantation de Mme Leray. Un vieillard et deux enfants ont été tués, et le nombre des personnes blessées dangereusement est considérable. Près d'Acadia, beaucoup de maisons ont été démolies et beaucoup de bestiaux tués."

Une dépêche de Dallas, Texas, dit que le tourbillon qui a passé à travers l'établissement de Mil Creek, lundi, a tué quatre personnes et en a blessé douze, et qu'il n'est pas resté pierre sur pierre d'un seul bâtiment.

Les avis de Pétersburgh disent que la cyclone de mercredi a causé des dommages immenses dans tout le sud de la Virginie. Les arbres les plus gros ont été déracinés, les clôtures, les granges et les maisons d'habitation ont été démolies. Tous les bâtiments sur la ferme de John Chappell, dans le comté de Dinwiddie, ont été rasés. Dans le comté de Chesterfield, la foudre est tombée sur le vaste grenier de John Grubs, et il a été brûlé avec tout son contenu. La grêle qui accompagnait l'ouragan a infligé des dégâts incalculables au blé, au maïs, à l'avoine, aux légumes et aux fruits.

Toutes les rivières sont gonflées, beaucoup de ponts ont été emportés et des trombes d'eau se sont abattus en plusieurs endroits.

Le steamer anglais *Pliny*, en route de Rio Janeiro pour New-York, s'est jeté à la côte, près de Deal Beach, New-Jersey, hier matin à 3 h. 30 m. Toutes les personnes à bord, au nombre de 39, ont été sauvées par l'équipage de la station No 6 et ont provisoirement reçu l'hospitalité chez M. Samuel Hendrickson, dont la maison est proche de l'endroit de l'échouage. A marée basse, on peut marcher à pied sec jusqu'au *Pliny*. Il présente le flanc aux vagues et, à moins d'un prompt apaisement de l'orage, il devait sûrement être mis en pièces.

CHRONIQUE LOCALE.

Statistique.—Dans le cours de la semaine qui s'est terminée le 13^e du mois courant il y eut dans notre ville 79 enterrements dont 62 catholiques et 17 protestants. Sur ce nombre deux sont morts de diphtérie, un des fièvres typhoïdes et un des fièvres scarlatines.

Amateur de serins.—Mathias Bone, âgé d'environ 36 ans, était arrêté, hier, sous accusation d'avoir pris des serins au filet. Ce matin, Bone comparait en cour de police. M. le Magistrat le condamna à \$1 d'amende et \$2 de frais, et fit mettre les petits oiseaux en liberté à l'exception d'un que Bone prétendait posséder depuis trois ans.

Route facile.—La corporation ayant ouvert un chemin conduisant du parc de la montagne aux deux cimetières, la plupart de ceux qui désirent se rendre aux cimetières passent par le chemin du parc, ce qui évite le paiement des barrières sur les chemins ordinaires.

Nos échevins ont droit à la reconnaissance du public pour cette amélioration.

Noyé.—Un jeune garçon de seize ans, nommé Joseph Doupin, jouait en se suspendant à un cable qui retenait un bateau, au quai Molson. Tout à coup il perdit l'équilibre et tomba à l'eau. On se porta immédiatement à son secours, mais il était trop tard, l'enfant était disparu sous l'eau. Malgré de longues et minutieuses recherches, son cadavre n'a pu encore être retrouvé. On croit que le courant, qui est très rapide en cet endroit, aurait entraîné le cadavre.

Nos phosphates.—L'exportation de nos phosphates promet d'être considérable, cette année. Il nous en est arrivé d'Ottawa plus de mille barils, qui attendent sur les quais l'arrivée des vapeurs qui devront les transporter en Angleterre. On évalue à \$250,000 les phosphates qui ont été exportés du port de Montréal, dans le cours de l'an dernier, et tout porte à croire que le commerce en sera beaucoup plus grand, cette année.

Procès pour séduction.—Une demoiselle Leste, de cette ville, a intenté une action pour séduction contre un marchand bien connu de Montréal.

La demanderesse allègue séduction de la part du défendeur. Ce dernier lui avait promis qu'il l'épouserait plus tard, ou que s'il ne l'épousait pas, vu peut-être les objections qu'opposerait la famille du Défendeur à une alliance de ce genre, il pourvoirait à ses besoins, ferait élever et instruire l'enfant que la jeune fille venait de mettre au monde.

Un an se passa et le Défendeur ne se souciait pas de mettre sa promesse à exécution. De plus Mlle Leste apprenant que le Défendeur était sur le point de contracter mariage avec une demoiselle de Québec, institua cette action, en Cour Supérieure, réclamant du Défendeur des dommages au montant de \$10,000.

M. Champagne est l'avocat de la Demanderesse.

Sagesse du temps.—Sous le pseudonyme de "Old Probabilities" s'est fait remarquer un des officiers les plus marquants des Etats-Unis. Mais est aussi bien connu, le professeur, J. H. Tice, météorologiste de la vallée du Mississippi, qui a contribué, pour sa part, dans cette science, à l'honneur nationale. Dans une lecture qu'il fit récemment au Nord-Ouest, le professeur échappa à une maladie sérieuse qui pouvait entraîner de grandes conséquences. Voici ce qu'il rapporte: La veille de ma dernière lecture, à Burlington, Iowa, le 21 décembre dernier. Je fus saisi d'une attaque soudaine de

névralgie dans le cou, me causant une douleur telle que je pouvais à peine respirer, mon pouls tomba de 35, puis des nausées et une sueur froide couvrit tout mon corps, les médecins ne purent rien pour moi.

Après une souffrance de trois heures j'eus envie d'essayer l'Huile Saint Jacob, j'en saturai une pièce de flanelle, et j'en couvris mon cou. Au bout d'une heure j'étais mieux et quelques temps après je me sentais si bien que j'aurais pu prendre le train du midi, si mes amis ne m'en eut empêché, je pris le train du soir pour me rendre chez moi à Saint Louis, et je n'ai plus rien souffert depuis.—*St. Louis Post Dispatch.*

Une somnambule.—Par une des nuits de la semaine dernière, une jeune personne employée comme servante chez une famille de la rue Saint Antoine, près de la rue Saint Martin, a été la victime d'un songe qui aurait pu avoir des conséquences très graves. Cette nuit donc elle se leva au milieu de son sommeil, se rendit à sa fenêtre, qui se trouve au troisième étage, l'ouvrit et se précipita dans l'espace; elle est tombée sur le trottoir en face de la maison. Il passait alors minuit. Une des voisines qui s'était levée quelques instants après l'incident, jeta par hasard un regard dans la rue, et aperçut une forme blanche étendue sur le pavé.

Elle considéra un instant cet objet et vit qu'il remuait. Elle crut d'abord que c'était un gros chien blanc, car ce corps tout replié se traînait mains et pieds à terre au milieu de la rue; mais la voisine constata son erreur, lorsque tout à coup cet objet se releva et prit la forme d'une femme. La somnambule marcha alors, mais avec beaucoup de difficulté, elle se rendit ainsi jusqu'au coin de la rue Chatham; ce ne fut que là, que la jeune femme sortit de son sommeil, et reprit connaissance, sans cependant pouvoir se rendre compte de ce qui était arrivé. Elle revint alors à la maison et frappa pour se faire ouvrir.

Personne ne fut plus surprise que la Dame de la maison en apercevant sa servante dans un pareil costume et couverte de boue. L'examen de la chambre de la somnambule expliqua bientôt tout le mystère.

Le médecin qui a été appelé, a constaté, quelle n'avait subi aucune fracture ni aucune lésion interne, bien qu'elle ait fait une chute de plus de 30 pieds. Elle a voulu, de suite le lendemain, se remettre à l'ouvrage, mais par prudence, le médecin l'en a empêché.

L'HUILE ST JACOB

MARQUE DU COMMERCE



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants de Médecines.

A VOGELER & CIE.,
Baltimore, Md., U. S. A.

PRIX DE DETAIL DU MARCHÉ DE MONTREAL.

LACTAIRES.		
	\$ c.	\$ c.
Beurre frais, à la livre.....	0 30	à 0 03
Beurre salé do	0 20	à 0 00
Fromage do	0 10	à 0 00
GRAINS.		
Blé, par minot.....	1 39	à 1 41
Pois, do	0 85	à 0 92
Orge, do	0 65	à 0 70
Avoine, do	0 00	à 0 00
Sarrasin, do	1 25	à 1 40
Lin, do	0 00	à 0 00
Mil, do	1 50	à 1 60
Blé-d'Inde do	0 00	à 0 80
Avoine à la poche.....	0 90	à 0 95
Fèves	2 00	à 2 50
Son par 100 livres.....	0 90	à 1 00
Moulée.....	1 60	à 1 80
Son.....	1 10	à 0 00

GIBIERS.		
Canards au couple.....	0 55	à 0 75
do noir, do	0 70	à 0 75
Pleuviers, par douzaine	1 75	à 2 50
Bécasses, au couple.....	0 10	à 0 60
Pigeons domestiques, au couple	0 15	à 0 20
Perdrix, au couple.....	0 45	à 0 55
Tourtes, à la douzaine.....	0 00	à 0 00
Lièvres.....	0 00	à 0 00

VIANDES.		
Bœuf, à la livre [steak].....	0 10	à 0 12
Do à la soupe.....	0 00	à 0 10
Bœuf salé.....	0 00	à 0 05
Jambon à la livre.....	0 12	à 0 13
Lard, do	0 10	à 0 19
Mouton, do	0 07	à 0 10
Agneau, au quartier.....	0 00	à 0 05
Veau à la livre.....	0 08	à 0 10
Lard frais, par 100 lbs.....	0 10	à 0 12
Bœuf par 100 livres.....	0 00	à 0 00
Saindoux à la livre.....	0 15	à 0 16

DIVERS.		
Sucre d'érable, à la livre.....	0 08	à 0 10
Sirup d'érable, au gallon.....	0 80	à 1 20
Miel, à la livre.....	0 12	à 0 16
Œufs frais, à la douzaine.....	0 23	à 0 25
Haddock, à la livre.....	0 05	à 0 07
Poisson frais.....	0 08	à 0 10
Saindoux, au seau.....	0 00	à 0 00
Saindoux, par livre.....	0 15	à 0 18
Peaux, à la livre.....	0 00	à 0 00

VOLAILLES.		
Dindes, à la livre.....	0 10	à 0 11
Dindes (vieux) au couple	1 50	à 3 00
Dindes (jeunes) do	1 25	à 1 50
Oies, do	2 00	à 2 50
Oies à la livre.....	0 08	à 0 00
Canards à la livre.....	0 08	à 0 00
Canards, au couple	0 60	à 0 75
Poules au couple.....	0 70	à 0 81
Poulets à la livre.....	0 10	à 0 10
Poulets du printemps par couple.....	0 30	à 0 60

LÉGUMES.		
Pommes nouvelles, au baril.....	1 50	à 3 50
Patates, au sac.....	0 90	à 1 10
Fèves, par minot.....	1 10	à 1 12
Navets jaunes par bri.....	0 00	à 0 00
Oignons rouges par bri.....	5 00	à 6 50
Do blanc par minot.....	2 50	à 0 00
Carottes do.....	0 30	à 0 35
Betteraves do.....	0 40	à 0 75
Choux par doz.....	0 60	à 0 80
Oignons par tresse.....	0 00	à 0 00
Orange par caisse.....	5 00	à 8 50
Citron do	9 00	à 0 00
Raisin de Malaga par petit baril.....	0 00	à 0 00
Radis, par douzaine de paquets.....	0 00	à 0 00
Concombres, par doz.....	0 00	à 0 00

Corrigé tous les mardis et vendredis par

P. POULIN & Cie.,
Commerçants.

Etal No. 4 et 5 Marché Bonsecours

MARCHE AUX BESTIAUX.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par le Clero du Marché Viger.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs.....	\$ 4 50	à \$ 5 50
Bœuf, 2me qualité.....	0 00	à 4 50
Vaches à lait.....	25 00	à 45 00
Vaches extra.....	45 00	à 60 00
Veaux, 1re qualité.....	0 00	à 0 01
Veaux, 2me qualité.....	0 00	à 0 00
Veaux, 3me qualité.....	0 00	à 0 00
Moutons, 1re qualité.....	7 00	à 8 00
Moutons, 2me qualité.....	5 00	à 6 50
Agneaux, 1re qualité.....	5 00	à 5 50
Agneaux, 2me qualité.....	2 50	à 3 00
Cochons, 1re qualité.....	8 50	à 8 75
Cochons, 2me qualité.....	7 75	à 8 05

"LA FEUILLE D'ERABLE"

EDITION HEBDOMADAIRE DU

"COURRIER DE MONTREAL"

ABONNEMENT :

Un An.....	\$1.00
Six Mois.....	0.50
Payable d'avance.	
(Frais de port payés par l'Editeur.)	

ANNONCES :

25 cts. par ligne pour chaque insertion

L. D. DUVERNAY,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Bureau du COURRIER DE MONTREAL,

8, rue St. Gabriel,